



Le SYDEMPAD recrute

Un / Une **Intervenant / Intervenante en milieu scolaire** titulaire du DUMI
(Assistant Principal d'enseignement Artistique 1ère ou 2^{ème} classe)
pour le dispositif « Enseignements Artistiques à l'École »
à raison de 19/20^{ème} (fractionnement possible)
afin d'effectuer une mission de remplacement du 23 mars au 27 juin 2020

L'environnement du poste

Le dispositif « Enseignement Artistique à l'École » est administré par un syndicat mixte, le Sydempad: le Syndicat pour le Développement de l'Enseignement Musical en Pays Dieppois.

Le Sydempad regroupe 3 collectivités territoriales adhérentes : la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime, la Communauté de communes Falaises du Talou et la Communauté de communes Terroir de Caux.

Depuis sa création en 1988, le Sydempad est un ambitieux pôle artistique dans la région dieppoise et un centre de formation incontournable chargé de la gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental et des enseignements artistiques à l'école.

Les chiffres clés :

- 4850 enfants bénéficient de l'enseignement dans les écoles encadrés par 14 musiciens-artistes-intervenants,
- 18 employés administratifs et techniques,
- 970 élèves inscrits au Conservatoire à Rayonnement Départemental,
- 72 professeurs.

Employé par le Sydempad, l'artiste-musiciens-intervenant sera placé sous l'autorité du Directeur du Développement Culturel sur le Territoire.

Les missions

- Intervenant en Education artistique (spécialité « Musique" dans les écoles élémentaires du territoire du SYDEMPAD),
- Membre de l'équipe des intervenants en milieu scolaire,
- Participe aux réunions de concertations,
- Force de réflexion et de proposition pédagogique et artistique
- Participe à la réflexion et l'écriture du projet EAE,
- Accompagne le développement du projet territorial,

Activités principales

- Mise en place des projets pédagogiques en lien avec l'Education Nationale,
- Enseignement,

- Direction pédagogique et encadrement des enfants
- Travail en transversalité avec les partenaires
- Participe au rayonnement du (ou des) dispositifs
- Suivi des élèves (fiche évaluation des établissements artistiques)

Compétences requises

- Intervention et construction pédagogique
- Culture musicale d'excellence
- Niveau de maîtrise instrumentale ou vocal requis
- DUMI ou équivalence

Horaires et jours de travail :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi (selon emploi du temps défini)

Lieu de travail

- Territoire du SYDEMPAD (Ecoles élémentaires du territoire du SYDEMPAD et si nécessaire d'autres lieux définis par le partenariat engagé)
- Doit se déplacer sur le territoire du SYDEMPAD avec son véhicule personnel

Poste à pourvoir dès le 23 mars : Candidatures (CV, lettre de motivation) à adresser jusqu'au 28 février 2020 à Monsieur le Président du Sydempad

Par courrier à l'adresse suivante : 63 rue de la Barre 76200 Dieppe

Par voie électronique : ppicard@sydempad.fr